

**CECI EST UN DOCUMENT  
PROVISOIRE JUSQU'À CE QU'UNE  
TRADUCTION OFFICIELLE SOIT  
APPROUVÉE PAR LES PARTIES.**

UNOFFICIAL TRANSLATION

**Date : 20230830**

**Dossier : T-1417-18**

**Ottawa, Ontario, le 30 août 2023**

**En présence de monsieur le juge Pamel**

**PROCÉDURE DE CLASSE AUTORISÉE**

**ENTRE :**

**REGINALD PERCIVAL, ALLAN MEDRICK  
MCKAY, IONA TEENA MCKAY et LORNA WATTS**

**Demandeurs**

**et**

**SA MAJESTÉ LE ROI**

**Défendeur**

**DIRECTION**

En préparation de l'audience d'approbation du règlement et de l'audience d'approbation des frais juridiques prévues pour les 12, 13 et 14 septembre 2023 ;

**CETTE COUR ORDONNE que :**

1. Cette affaire se déroulera dans un format hybride, en personne devant cette Cour siégeant à Vancouver, et par vidéoconférence en utilisant la plateforme Zoom, commençant chaque jour à 9h30 (heure du Pacifique), 12h30 (heure de l'Est).

2. L'audience sera bilingue et se déroulera en anglais et en français, avec traduction simultanée.
3. Les avocats des parties porteront la toge.
4. Sous réserve des modifications qui peuvent être apportées au cours de l'audience en vue d'une utilisation efficace du temps alloué, le calendrier est le suivant :

**12 septembre 2023**

9h30 (heure du Pacifique)/12h30 (heure de l'Est)

- Remarques préliminaires du juge Pamel
- Cérémonies traditionnelles
- L'avocat du groupe donne un aperçu de l'accord de règlement et de son importance pour les membres du groupe.

11h00 (heure du Pacifique)/14h00 (heure de l'Est)

- Pause matinale

11 h 15 (heure du Pacifique)/14 h 15 (heure de l'Est)

- Les avocats du groupe poursuivent leur présentation de l'accord de règlement et soumettent leurs observations sur la demande d'approbation du règlement.

12h30 (heure du Pacifique)/15h30 (heure de l'Est)

- Pause repas

14 h 00 (heure du Pacifique)/17 h 00 (heure de l'Est)

- L'avocat de la classe terminent leurs représentations sur la requête d'approbation de l'accord de règlement.

15 h 15 (heure du Pacifique)/18 h 15 (heure de l'Est)

- Pause de l'après-midi

15 h 30 (heure du Pacifique)/18 h 30 (heure de l'Est)

- Les avocats de la Couronne présentent leurs observations sur la demande d'approbation du règlement.
- Si le temps le permet, les membres du groupe présentent leurs observations sur l'accord de règlement ou sur l'approbation des honoraires des avocats du groupe.

16 h 30 (heure du Pacifique)/19 h 30 (heure de l'Est)

- La journée se termine

### **13 septembre 2023**

9h30 (heure du Pacifique)/12h30 (heure de l'Est)

- Les avocats peuvent aborder toutes les questions soulevées lors des audiences des jours précédents ou présenter des observations qui n'ont pas pu être prises en compte plus tôt (si nécessaire).
- Les membres du groupe présentent leurs observations sur l'accord de règlement ou sur l'approbation des honoraires des avocats du groupe.

11h00 (heure du Pacifique)/14h00 (heure de l'Est)

- Pause matinale

11 h 15 (heure du Pacifique)/14 h 15 (heure de l'Est)

- Les membres du groupe présentent leurs observations sur l'accord de règlement ou sur l'approbation des honoraires des avocats du groupe.

12h30 (heure du Pacifique)/15h30 (heure de l'Est)

- Pause repas

14 h 00 (heure du Pacifique)/17 h 00 (heure de l'Est)

- Les membres du groupe présentent leurs observations sur l'accord de règlement ou sur l'approbation des honoraires des avocats du groupe.

15 h 15 (heure du Pacifique)/18 h 15 (heure de l'Est)

- Pause de l'après-midi

15 h 30 (heure du Pacifique)/18 h 30 (heure de l'Est)

- Les membres du groupe présentent leurs observations sur l'accord de règlement ou l'approbation des honoraires des avocats du groupe.
- Si le temps le permet, les avocats du groupe et les avocats de la Couronne répondent aux éventuels opposants à l'accord de règlement ou à l'approbation des honoraires des avocats du groupe.

16h30 (heure du Pacifique)/19h30 (heure de l'Est)

- La journée se termine

### **14 septembre 2023**

9h30 (heure du Pacifique)/12h30 (heure de l'Est)

- Les avocats abordent les questions soulevées lors des audiences des jours précédents ou présentent des observations qui n'ont pas pu être prises en compte plus tôt (si nécessaire).
- Les membres du groupe peuvent présenter des observations sur l'accord de règlement ou sur l'approbation des honoraires des avocats du groupe.

11h00 (heure du Pacifique)/14h00 (heure de l'Est)

- Pause matinale

11 h 15 (heure du Pacifique)/14 h 15 (heure de l'Est)

- Les avocats du groupe présentent leur observations sur l'approbation des honoraires et répondent aux potentiels opposants.

12h30 (heure du Pacifique)/15h30 (heure de l'Est)

- Pause repas

14 h 00 (heure du Pacifique)/17 h 00 (heure de l'Est)

- L'avocat de la Couronne présentent leurs observations sur l'approbation des honoraires et répondent aux potentiels opposants.

15 h 15 (heure du Pacifique)/18 h 15 (heure de l'Est)

- Pause de l'après-midi

15 h 30 (heure du Pacifique)/18 h 30 (heure de l'Est)

- Conclusion et toute observation supplémentaire de la part des membres du groupe ou des avocats des parties.

16 h 30 (heure du Pacifique)/19 h 30 (heure de l'Est)

- La journée se termine
5. Les dossiers de requête et les registres des autorités doivent être déposés électroniquement, mais les parties doivent également fournir à la Cour un recueil sur papier d'ici le 5 septembre 2023.
  6. Les avocats du groupe doivent signifier et déposer tout affidavit supplémentaire à l'appui de la nomination d'un administrateur des réclamations au plus tard le 5 septembre 2023.

"Peter G. Pamel"

\_\_\_\_\_  
Juge